



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER
du 12 septembre 2024**

Présents

Exécutif	MM.	Alain Corthay	maire
		Marc Jaquet	adjoint
	Mme	Coranda Pierrehumbert	adjointe
Bureau du Conseil	MM.	Christophe Berthelet	président
		Denis Jotterand	vice-président
	Mme	Simona Korff	secrétaire du Bureau
Conseillères municipales	Mmes	Sylvie Barbat, Line Müller, Ania Schwab, Valérie Sella	
Conseillers municipaux	MM.	Boris Aellen, Nicolas Baltassat, Enrico Castelli, Didier Martin, Stéphane Morand	
Personnel communal	M.	Michel Vazquez	secrétaire général
Procès-verbaliste	Mme	Emmanuelle Maia	
<u>Absent-e-s excusé-e-s</u>	Mmes	Caroline Desbiolles, Paola Sanz Velasco	conseillères municipales
	MM.	José Burgos, Yannick Dupraz, David-Peter Lê	conseillers municipaux

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du projet de futur bâtiment dans la ZIAP par Monsieur Kreutzer
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2024
3. Communications du Bureau du Conseil
4. Communications de l'Exécutif
5. Rapports des commissions
6. Demande de naturalisation genevoise
7. Divers.

Le Président ouvre la séance à 20h15. Il annonce les personnes excusées puis accueille Virginie et Christian Kreutzer, Christophe Eyquem, David Maffioli et François Dieu.

1. Présentation du projet de futur bâtiment dans la ZIAP par Monsieur Kreutzer

Marc Jaquet souhaite à son tour, au nom des Autorités communales, une cordiale bienvenue aux invités. Le projet de futur bâtiment dans la ZIAP a été présenté le 28.8.2024 au Conseil de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie (ci-après FITIAP). Suite à cette séance, et vu le caractère assez majestueux du bâtiment qui fera ultérieurement l'objet d'un préavis communal, le présenter aussi au Conseil municipal paraissait judicieux.

Christian Kreutzer, qui remercie les Autorités pour leur accueil, indique qu'il avait présenté, il y a environ deux ans et demi, un premier projet à la FITIAP. De nombreuses séances ont été nécessaires avec les offices cantonaux et la FITIAP pour arriver au projet présenté ce soir au conseil. La zone mérite un beau bâtiment industriel de nouvelle génération. Celui-ci sera implanté à la hauteur du futur carrefour route de Compois / chemin des Champs-de-la-Grange, à côté de la nouvelle artère et de la zone verte qui sera inaugurée la semaine prochaine.

François Dieu ajoute que le futur bâtiment se situe en limite du Cercle des agriculteurs, qui développe son propre projet en continuité.

Christian Kreutzer présente et commente les plans des étages du futur bâtiment industriel (rez+2+attique) qui prévoit un accès pour les camions avec une zone de stockage et de logistique. La carrosserie de David Maffioli s'intégrera à l'arrière du bâtiment, avec des places de stationnement pour les clients et les véhicules en attente. Les deux noyaux centraux seront équipés de monte-charge et d'ascenseurs. Des ouvertures en façade sont prévues dès le 1^{er} étage afin d'offrir de la lumière naturelle. Le découpage théorique des surfaces permet de se rendre compte des possibilités de distribution. Les patios du 2^e étage, qui donneront sur l'arrière, seront alignés avec le futur bâtiment du Cercle des agriculteurs. Il ne sera pas possible de passer d'un bâtiment à l'autre, mais l'aspect visuel ne sera pas fermé. Les patios, qui seront accessibles, pourront au besoin être équipés de brise-vue. Les deux bâtiments seront joints.

François Dieu précise que les lots pourront être répartis de façon indépendante et efficiente. Le bâtiment offrira une flexibilité d'évolution.

Christian Kreutzer commente ensuite le plan de l'attique qui, sur demande spécifique de la FITIAP, sera décalé par rapport aux pignons. Bien que ce retrait ait un avantage esthétique, cela représente une centaine de panneaux solaires photovoltaïques en moins. Comme on le voit sur les coupes, deux sous-sols sont prévus ; le premier sera accessible aux camionnettes.

Line Müller demande quelle sera la hauteur maximale du bâtiment.

17 mètres (altitude 452 m), répond **Christian Kreutzer**.

Coranda Pierrehumbert aimerait savoir ce que cela représentera, par rapport au bâtiment voisin.

Christian Kreutzer rappelle que la topographie naturelle du secteur forme une sorte de butte. Certains terrains sont légèrement plus bas, d'autres plus hauts. Le chemin des Champs-de-la-Grange monte fortement.

Boris Aellen souhaiterait connaître l'altitude des bâtiments situés en face.

Ils sont entre 2 et 2,5 m plus bas, répond **Christian Kreutzer**. Le bâtiment de Jérôme SA est encore plus bas.

François Dieu souligne que le retrait de l'attique est un élément très important pour éviter un effet massif.

Christian Kreutzer indique que l'accès des véhicules est prévu au pignon sud (côté Genève). La rampe d'accès au parking sera mutualisée avec le Cercle des agriculteurs afin de distribuer l'ensemble des sous-sols.

Boris Aellen demande pourquoi l'accès n'a pas été prévu par la route de Compois.

À cause de la trop grande proximité avec le futur giratoire, répond **Christian Kreutzer**.

François Dieu ajoute les questions de niveaux ; de plus, la rampe du sous-sol et la carrosserie seront accessibles concomitamment. Les deux sous-sols du parking sont destinés aux entreprises et à leurs collaborateurs. Il y aura vraisemblablement des places visiteurs à disposition, mais leur gestion n'a pas encore été définie.

Sur une question du **Maire**, **Christian Kreutzer** évoque les stationnements visiteurs prévus en surface : voitures, deux-roues motorisés, vélos-cargos et vélos. Sans compter les places destinées aux clients de la carrosserie.

François Dieu évoque le rideau végétal sur toute la longueur du bâtiment.

Christian Kreutzer ajoute, sur une question de **Coranda Pierrehumbert**, que l'espace vert situé le long de la route de Compois sera cédé gratuitement en vue du futur agrandissement de la route. Cette question se discutera entre la FITIAP et le canton. Puis il présente les façades projetées ; la façade végétalisée côté carrosserie, issue d'une réflexion architecturale mais qui a été très mal perçue par la FITIAP, pourrait disparaître.

François Dieu souligne l'intégration naturelle de la rampe ainsi que l'effet de retrait de l'attique qui limitera la hauteur perçue. Au-delà de ces aspects esthétiques, la principale entité qui s'exprimera lors de l'instruction sera la commission cantonale d'architecture. Ce bâtiment devra à la fois bien s'intégrer avec les autres immeubles de la ZIAP (Zone Industrielle et Artisanale de la Pallanterie) et avoir une identification spécifique.

Une autre solution serait cas échéant d'installer au pied de la façade des bacs avec une végétation grimpante, indique **Christian Kreutzer**.

Le Maire, qui relève que ce bâtiment fera 100 m de longueur sur 30 m de large, demande si le bâtiment du Cercle des agriculteurs aura les mêmes dimensions.

Christophe Eyquem explique que le bâtiment du Cercle des agriculteurs fera environ 20 m de large sur 100 m de long. La coopérative souhaiterait proposer des places de stationnement extérieures pour la clientèle professionnelle et les ateliers. Leur nombre dépendra de l'OCT (Office Cantonal des Transports). Une esthétique commune sera nécessaire, mais la façade ne sera pas forcément la même. Les hauteurs et largeurs seront communes.

Soit 5'000 m² au sol pour les deux bâtiments, conclut **le Maire**.

Denis Jotterand souhaiterait connaître la distance restante par rapport au bâtiment actuel du Cercle des agriculteurs.

Christophe Eyquem répond que la coopérative est beaucoup moins avancée en termes architecturaux. Le Cercle des agriculteurs attend d'abord de la FTI la validation de son activité au sein de la ZIAP avant de développer son projet. Réaliser les deux projets en même temps permettrait de mutualiser certains coûts. Les gabarits et retraits de l'attique seront les mêmes, avec une unicité visuelle de l'ensemble.

Le Maire souhaiterait des informations sur la production de chaleur.

Christian Kreutzer rappelle que le concept énergétique de la FITIAP a été abandonné. Le concept énergétique prévoit des PAC air/eau de nouvelle génération, qui sont extrêmement

performantes. Elles seront autonomes grâce aux panneaux solaires photovoltaïques qui fourniront également toute l'électricité des communs.

François Dieu souligne que le concept sera autonome et 100 % renouvelable. Le réseau de distribution intérieure sera compatible avec un éventuel futur CAD (chauffage à distance).

Le Maire demande quand la demande d'autorisation de construire sera déposée.

Dans quatre à six semaines, répond **Christian Kreutzer** ; une présentation finale sera organisée.

Coranda Pierrehumbert, qui rappelle le caractère rural de la commune et les préoccupations des Autorités par rapport à l'intégration de la ZIAP dans le paysage, est personnellement assez favorable à toute technique ou dispositif permettant de briser l'impact visuel des gabarits. Le mur végétal en est un. Côté route de Compois, une solution serait la bienvenue pour réduire ledit impact. Le résultat final correspond-il aux attentes et exigences de la FITIAP ?

Christian Kreutzer indique que tous les conseils et contraintes de la FITIAP ont été pris en considération.

François Dieu ajoute que le Bureau a accepté qu'une présentation soit faite au Conseil de la FITIAP.

Concernant la cession au domaine public, **Christian Kreutzer** explique que d'après la FITIAP, l'agrandissement de la route et le giratoire seront réalisés ultérieurement.

Boris Aellen souhaiterait quelques informations sur les prix de location.

Christian Kreutzer répond que ces questions sont encore à l'étude. Le bâtiment proposera des lots en PPE et des locations (DDP de 99 ans). Actuellement, les surfaces dans les zones industrielles oscillent entre Fr. 230.- et Fr. 260.-/m², un coût excessif pour des PME.

Le Maire souligne la philosophie de la commune de chercher à offrir des espaces abordables au m² via la FITIAP afin d'aider les petites entreprises à sortir des fermes agricoles. Ce projet permettra potentiellement à des entreprises qui ont moins de capacité financière de profiter de tels espaces sur Meinier.

Christian Kreutzer estime qu'il y aurait un nombre incroyable de mixités d'activités possibles sur cette zone. Mais pour cela, il faudrait avoir une maîtrise totale de tous les terrains et une vision directrice.

Christophe Eyquem précise qu'avec de tels coûts de construction, il est délicat de proposer des prix du marché bas. Les deux projets sont liés techniquement parlant. Tous les acteurs du paysage cherchent à se reloger ; mais il n'est pas convaincu que proposer Fr. 180.-/m² serait économiquement réalisable.

Christian Kreutzer répète que dans l'idéal, les deux bâtiments devraient être réalisés en même temps, ce qui permettra d'importantes économies d'échelle.

Sans compter que ce sera plus agréable pour la commune, ajoute **Christophe Eyquem**.

Christian Kreutzer explique que des solutions ont été trouvées afin que David Maffioli poursuive ses activités. Le Cercle des agriculteurs aura en revanche besoin d'une zone de remplacement pendant les travaux. Il transmettra par e-mail un petit fascicule ainsi que les documents explicatifs depuis le début du projet.

Départ de Virginie et Christian Kreutzer, Christophe Eyquem, David Maffioli et François Dieu.

Enrico Castelli souhaite souligner qu'en plus d'une véritable recherche de qualité, ce projet privé est aussi une opération économique. Les images qui ont été présentées au conseil ne donnent pas une perspective très réaliste des dimensions massives (100 m x 30 m) et des acrotères des

équipements techniques. Il y aura à côté le projet du Cercle des agriculteurs, et plus loin celui de Serrurerie 2000. Le contexte institutionnel de la FITIAP doit être souligné. Pour sa part, en tant que membre du Conseil de la FITIAP, il tient à dire que c'est fondamentalement le Bureau de cette dernière qui a discuté avec les porteurs du projet. De son côté, le Conseil (de la FITIAP) n'a pas eu l'opportunité de se prononcer sur l'intégralité du projet.

Au-delà de ces éléments, il y a un intérêt réel d'avoir des discussions et des coordinations sur l'ensemble du périmètre afin que les réalisations futures soient les plus harmonieuses possible. De plus, les intérêts privés ou économiques des différents propriétaires ne sont pas forcément les mêmes.

Le projet d'approvisionnement énergétique global avait été abandonné pour diverses raisons techniques et financières qu'il a déjà évoquées devant le Conseil municipal. Il faut bien comprendre que les questions de timing, d'enjeux, ou la vision de la FITIAP qui représente deux communes sur un périmètre global ne peuvent être les mêmes qu'un projet privé qui doit dégager une certaine rentabilité.

Personnellement, **Enrico Castelli** trouve ce bâtiment extrêmement massif. En dehors des patios prévus côté Cercle des agriculteurs, on aurait pu imaginer d'autres ruptures côté grand paysage et Meinier, où la minéralité et l'horizontalité seront très fortes. M. Christian Dupraz, l'architecte mandataire de la FITIAP, fait un vrai travail de coordination. Mais à un moment donné, la FITIAP atteint les limites dans ce qu'elle peut faire sur des projets privés.

En ce qui concerne la paroi végétalisée, **Enrico Castelli** a découvert son existence lors de la dernière séance. Si cette solution peut paraître intéressante en termes visuels, d'autres ingénieurs affirment qu'elle amène à une mort certaine des végétaux. Pour sa part, il n'a pas d'avis tranché sur la question. Mais il tient à souligner que lorsque les porteurs de projet évoquent la FITIAP, il s'agit surtout du Bureau.

Marc Jaquet confirme que le Conseil a assisté à une autre présentation et entendu un autre discours, il y a dix jours. Un élément rassurant, c'est l'impression d'une assez bonne collaboration entre Christian Kreutzer et le Cercle des agriculteurs, qui envisagent de construire un mur mitoyen. Les gabarits du bâtiment, bien que massif, correspondent aux normes et au plan directeur de la ZIAP. Le bâtiment actuel du Cercle des agriculteurs fait 80 m de long.

Enrico Castelli souligne que tant que le Cercle des agriculteurs n'aura pas obtenu la détermination de la poursuite de ses activités, il n'ira pas de l'avant.

Sur une question de **Didier Martin** par rapport aux gabarits, **Marc Jaquet** indique que le bâtiment de Christian Kreutzer sera plus haut que Serrurerie 2000. Ce serait bien que ces trois chantiers se déroulent en même temps.

Le Maire relève que les différents privés ont enfin réussi à s'entendre et à poser un projet. Bien que massif, celui-ci entre dans le cadre du règlement.

Boris Aellen est choqué par l'emplacement choisi pour l'accès des véhicules. Cela créera une grosse artère en direction de Rouelbeau.

Enrico Castelli précise que des rampes d'accès sont aussi prévues en bordure du bâtiment.

Marc Jaquet ajoute que le chemin des Champs-de-la-Grange a été élargi ; un giratoire de 30 m sera créé.

Boris Aellen est également choqué que la FITIAP n'ait pas réussi à créer une centrale à chaleur.

Marc Jaquet rappelle que le projet du Groupe E n'était pas réalisable, techniquement et économiquement parlant.

Simona Korff relève que le canton pousse actuellement à la géothermie.

Enrico Castelli explique que le Conseil serait prêt à participer à la création d'un système le plus optimal possible à l'échelle de la ZIAP.

Denis Jotterand relève que Meinier a voulu cette ZIAP il y a des années. Les artisans manquent cruellement de place, à Genève. Or bien que massif, ce bâtiment est pensé pour ce genre d'activités.

En conclusion, **Enrico Castelli** indique qu'il est, tout comme la FITIAP, favorable à développer la ZIAP. Il est juste nécessaire d'avoir une compréhension globale de la zone.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2024

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2024 est approuvé avec remerciements à son auteur.

3. Communications du Bureau du Conseil

Le Président rappelle l'invitation transmise par Michel Vazquez concernant le tournoi de foot des élus.

4. Communications de l'Exécutif

a) TPG

Le Maire annonce qu'une centaine de parents ont signé une pétition afin d'obtenir un bus R à midi et à 16h pour les élèves de Bois Caran (trois niveaux). Le DSM (Département de la santé et des mobilités) a accepté d'entrer en matière afin de trouver des solutions.

Concernant la dissolution de l'association Noctambus, il se pourrait que le financement, qui devait être repris par le canton, revienne d'une manière ou d'une autre aux communes.

b) Soirée préélectorale du 11 novembre 2024

Le Maire prie les présidents des commissions de prévoir une présentation de 3 min maximum résumant les dossiers traités lors de la législature en vue de cette soirée préélectorale, qui a pour objectif d'encourager les Meinites à participer à la vie de la commune et à s'inscrire sur la liste électorale (Conseil municipal et Conseil administratif). Michel Vazquez leur enverra le document qui avait été présenté à la fin de la précédente législature.

c) Maison Durisch

Mme Durisch a trouvé un acquéreur pour sa maison. Le terrain agricole de 3'500 m² où se trouve le verger (suite au scindement de sa propriété en deux parcelles) devait être proposé à des agriculteurs, ou peut-être au nouveau propriétaire de la maison.

d) Agenda

Le Maire annonce que la soirée des nouveaux habitants se déroulera le 31.10.2024, la soirée des conjoints le 12.12.2024. La pose de la première pierre du projet route de Gy 28 a été fixée au 10.10.2024 à 11h ; elle sera suivie d'une verrée.

e) Maison de Santé

La Maison de Santé s'agrandit quelque peu. L'ancienne infirmerie située au 1^{er} étage du bâtiment du XIX^e accueille deux psychopédagogues, la salle de gauche est/sera occupée par des physiothérapeutes et, potentiellement, une psychomotricienne.

f) Bancomat

Les travaux ont commencé ; le bancomat sera installé début novembre. L'installation sera normalement inaugurée le 20.11.2024 en lien avec d'autres événements. Pour la suite de la soirée, des représentants du SMS (Service des monuments et sites) présenteront une vingtaine de bâtiments meynites et expliqueront comment trouver les informations via le SITG. En effet, ils ont, dans le cadre du recensement du patrimoine architectural de la commune, étudié 510 bâtiments. 16 ont été considérés comme exceptionnels, 162 intéressants, 89 d'intérêt secondaire, 232 sans intérêt et 13 n'ont pas été évalués. Les bâtiments de la Mairie ou la Rampe, qui ne sont ni classés ni inscrits à l'inventaire, sont selon eux exceptionnels.

Sur une question de **Line Müller** à propos du coût total des travaux liés au bancomat, **le Maire** articule un montant de Fr. 130'000.- (**ndr** : crédit voté= Fr. 135'000.-). Le petit local technique n'avait pas été prévu au départ (**ndr** : supplément prévu= Fr. 30'000.-).

g) Jetons de présence

Le Maire rappelle que les jetons de présence des élus sont depuis le début de la législature ponctionnés en partie pour payer le voyage de leurs conjoints. Ceux dont les conjoints n'ont pas participé au voyage du Conseil municipal seront remboursés au prorata de leur entrée au Conseil municipal.

h) Droits de préemption

Le Maire présente trois parcelles vendues (n° 1344 et 1705), pour lesquelles la commune et le canton pourraient faire valoir leur droit de préemption. Michel Vazquez présente les plans de situation, que **le Maire** commente brièvement. Acquérir la parcelle n° 1344 aurait pu être intéressant, car cela aurait permis à la Commune de garder la mainmise sur l'aspect architectural à l'entrée du village. Cependant, le droit de préemption que la Commune pourrait faire valoir ne permettrait selon la loi que de créer des logements LUP. Or sur ces deux fois 1'000 m², la densité maximale (IUS) serait de 0,48. Compte tenu de l'investissement nécessaire, créer des logements sociaux serait économiquement irréaliste. Il commente brièvement le projet prévu sur la parcelle n° 1344, dont les façades seraient assez semblables à celles des futurs immeubles de la route de Gy 28.

Marc Jaquet ajoute que le vendeur ou l'acheteur pourrait s'opposer au droit de préemption de la Commune.

Coranda Pierrehumbert précise que l'intention de l'Exécutif, en réfléchissant à ces acquisitions potentielles, était de garantir l'homogénéité à l'entrée du village tout en offrant de nouveaux logements aux Meinites.

Denis Jotterand, qui souligne que la Commune ne roule pas sur l'or, estime qu'il faudrait investir dans d'autres projets, comme des provisions pour de futures réparations de routes.

Coranda Pierrehumbert rappelle que la Commune ne dispose plus guère de terrains constructibles. Il est donc toujours intéressant de se poser la question sur d'éventuelles acquisitions pour des développements futurs.

Enrico Castelli relève l'importance d'avoir une politique foncière proactive si la commune se fixait comme objectif d'acquérir des parcelles.

Simona Korff trouverait judicieux d'avoir une réflexion à long terme et une vision, afin d'anticiper des investissements pour proposer de nouveaux logements à la population.

Le Conseil vote et renonce à faire valoir les droits de préemption communaux pour les parcelles n° 1344 et 1705 par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention sur 12 CM présents.

i) **Éclairage des bâtiments patrimoniaux**

Coranda Pierrehumbert explique que dans le cadre du renouvellement de l'éclairage du village, le spot éclairant le clocher avait été enlevé d'entente avec le conseil de paroisse. Les SIG viennent enfin d'obtenir l'autorisation d'éclairer les cadrans des horloges de l'église depuis les avant-toits de l'église et du bâtiment du XIX^e.

j) **Espace de coworking**

Coranda Pierrehumbert présente des photographies de l'ancienne salle des maîtres, qui a été transformée à moindre coût en un espace cosy de coworking (peintures, revêtements murs et sol, mobilier, éclairage, plante, décoration, etc.). Cet espace d'environ 30 m², qui offre six places de travail modulables, sera géré par la crêperie via un avenant au bail ; elle encaissera le prix de la location (un règlement de mise à disposition sera rédigé et une première tarification testée). Les utilisateurs devront s'annoncer à la crêperie et régler leur location pour recevoir un code d'accès (serrure avec cadran digital).

L'espace coworking devrait officiellement être inauguré le 20.11.2024, avec le bancomat, l'exposition en cours et la crêperie. Les communes voisines seront avisées de l'ouverture de cet espace coworking.

Valérie Sella souhaiterait connaître les tarifs de location.

Coranda Pierrehumbert répond que ceux-ci seront fixés d'entente avec la crêperie.

Enrico Castelli demande quelques précisions quant aux installations électriques et informatiques.

Coranda Pierrehumbert indique que toutes les prises au sol ont été conservées et multipliées, et une borne ajoutée sous l'îlot central. L'espace coworking est équipé d'un relais Wifi et de la fibre optique. Pour plus de confort, deux écrans et deux docks de connexion seront mis à disposition des utilisateurs qui pourront y connecter leurs ordinateurs portables.

k) **Cimetière**

Marc Jaquet annonce que les travaux du cimetière seront normalement adjugés lundi. Ils devraient débuter mi-octobre au plus tard. Une information paraîtra dans le Meinier infos.

l) **Panneau d'affichage Mairie**

Marc Jaquet annonce que le panneau d'affichage de la Mairie a été gracieusement repeint à neuf par les EPI (photo comparative avant-après projetée).

5. Rapports des commissions

a) Bâtiments, Assainissement, Routes & Agriculture (BARA)

Christophe Berthelet annonce que la commission fera demain son traditionnel tour des routes et bâtiments de 8h30 à 16h.

b) Cohésion sociale & Culture (COSC)

Valérie Sella donne lecture de son rapport.

La commission s'est réunie le 20 juin dernier.

- ☑ En présence de la coordinatrice sociale, Heidi Gusset, nous avons reçu Martina Nunes da Silva-Tyrisevä pour une présentation du Label Commune en Santé.

Ce label prend en compte six domaines d'action : politique communale, offres de loisirs, famille et solidarité, école, santé au travail, espace public.

Ensuite, nous avons listé les différents points afin de pouvoir initier le processus en vue de la reconnaissance du Label en santé pour la commune de Meinier qui présente vraisemblablement des mesures suffisantes pour l'obtention dudit label.

- ☑ Des ateliers destinés aux proches aidants seront proposés gratuitement par la Croix-Rouge genevoise. Il s'agit d'ateliers « Aires de repos » pour les habitants de Gy, Jussy et Meinier. Ils auront lieu à la salle des sociétés le mardi 15 octobre de 17h à 20h et le mardi 26 novembre de 14h à 17h.

c) Développement durable, Environnement & Communication (DEC)

Simona Korff donne lecture de son rapport.

La commission s'est réunie le 27 août 2024, durant laquelle plusieurs points ont été abordés, à commencer par le passage en revue du budget 2025 de la commission qui a été validé. Nous en avons profité pour faire un récapitulatif des dons pour l'année 2024.

- ☑ La commission a avancé sur le projet Naries en choisissant le trajet qui comprend dix postes à caractère historique et centré sur la biodiversité. Un sous-groupe a été formé pour travailler sur ce projet, il se compose de Line Müller, Paola Sanz Velasco et Yannick Dupraz. Lorsque le projet sera un peu plus élaboré, d'autres personnes seront invitées à rejoindre ce sous-groupe afin d'enrichir la réflexion et partager des anecdotes villageoises. Les conseillères ou conseillers intéressés à y participer peuvent dorénavant contacter directement Line Müller.
- ☑ Concernant nos projets Zéro Déchet, suite à l'annulation des promotions, l'atelier ludique de jeux pour les enfants n'a pas eu lieu. Le prochain atelier en collaboration avec Zero Waste Switzerland aura lieu au marché de Noël le 28 novembre 2024 en même temps que notre traditionnel « Troc déco ». À cette occasion, nous proposerons également un atelier « Furoshiki », le furoshiki étant une technique japonaise traditionnelle de pliage de tissu utilisée pour emballer les cadeaux.
- ☑ Enfin, le 22 août 2024, j'ai participé à une « balade canicule » proposée dans le cadre des ateliers Communes & Climat. Cette balade nous a permis de nous rendre compte concrètement des températures ressenties en fonction de la configuration des lieux, et surtout de découvrir plusieurs infrastructures mises en place par la ville de Genève pour lutter contre les îlots de chaleur en milieu urbain (mise en œuvre de la fiche 4.5 du Plan Climat Cantonal).

d) École, Jeunesse & Citoyenneté (EJC)

Ania Schwab donne lecture de son rapport.

La commission EJC s'est réunie lundi 9 septembre dernier.

- Nous avons finalisé la sortie avec les ados du 21 septembre à Basseruche ; 15 jeunes se sont inscrits.
- Une centaine de personnes étaient présentes lors de la petite cérémonie que nous avons organisée pour les promotions des 8P. Nous avons pu ainsi distribuer leurs cadeaux aux 35 élèves de 8P. Cet événement était suivi d'un apéritif dînatoire.
- La désormais traditionnelle plantation d'un arbre dans l'allée des 8P se fera en novembre.
- Les prochaines dates concernant la commission sont les 10 octobre pour la semaine de la démocratie, 14 octobre pour le réseau jeunesse, 6 novembre pour les promotions citoyennes, 10 décembre pour l'Escalade, 17 décembre pour la fête de Noël de l'école et distribution de cadeaux dans les classes.
- Les fréquences de la ligne de bus Meinier / Bois Caran seront augmentées à midi, 13h et 16h, et ce pour un essai sur l'année scolaire dès le mois d'octobre.
- Un nouvel animateur vient d'être engagé à 50 % à la Rampe ; il s'agit de Davy D'Eredita.
- Et enfin, nous avons passé en revue le budget EJC 2025.

e) Finances (FIN)

Enrico Castelli annonce que la commission se réunira en octobre pour étudier le projet de budget 2025.

f) Manifestations, Sport & Évènements (MASE)

Sylvie Barbat, qui indique que la commission ne s'est pas réunie, remercie vivement au nom de la commission les élus pour leur aide lors du 1^{er} août.

6. Demande de naturalisation genevoise

Le huis clos étant respecté en l'absence de personnes externes au conseil, **Ania Schwab** présente le dossier pour la commission ad hoc Naturalisations.

Le Conseil vote et donne un **préavis favorable par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention sur 12 CM présents**. Cette décision sera communiquée à la personne intéressée et au département.

7. Divers**a) Gestion / entretien des espaces communaux**

Denis Jotterand a reçu pas mal de remarques d'habitants de Meinier ou des communes avoisinantes qui ne sont pas toujours agréables à entendre. La Commune aurait selon eux beaucoup d'idées mais peu de suivi. Il évoque les jardins familiaux dont les abords, notamment l'accès à la déchetterie, ne sont pas top, le tas de terre stocké au chemin des Pralys, ou les billes de bois posées sur un terrain à l'entrée du CSR.

Coranda Pierrehumbert propose de remonter ces remarques aux commissions plutôt qu'au Conseil municipal. Par exemple si des habitants n'estiment pas opportune la présence d'herbes folles au bord de la route d'accès menant à la déchetterie destinée aux déchets verts, la commission idoine s'emparera de ce sujet et fera faucher les bordures. Concernant

les jardins familiaux mis à disposition par la Commune qui autorise une certaine liberté, il s’agit de permaculture. La Mairie clarifiera les choses avec les intéressés.

Marc Jaquet indique que la BARA étudiera ces différentes questions lors de sa tournée des routes et bâtiments communaux, demain.

b) Jardins familiaux

Nicolas Baltassat et son épouse remercient vivement le Conseil municipal et l’Exécutif qui leur ont offert l’opportunité de cultiver un bout de terrain via les jardins familiaux. Ils remercient aussi Line Müller et la DEC qui leur ont permis de se procurer des graines de ProSpecieRara.

c) TPG

Enrico Castelli constate que le bus qui passe à 8h09 à Bois Caran est régulièrement en retard.

Le Maire suggère que Carolina Favre rapporte par écrit à Pierre Maudet ces inquiétudes par rapport à la fiabilité des horaires matinaux (avec copie pour information à la Mairie).

Simona Korff encourage les parents à signaler systématiquement tout retard de bus sur le site internet des TPG.

Plus personne ne demandant la parole, **le Président** lève la séance à 23h10.

Prochaine séance du Conseil Municipal : **jeudi 10 octobre à 20h15**

La Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

Le Président
du Conseil Municipal

.....

.....

Simona Korff

Christophe Berthelet